

**COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

REUNION DU 25 mars 2008

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Etaient Présents :

Membres de la CPNEFP

:	Alain AUGER	FAF
	Gérard BERTU CCELLI	Cpam CLERMONT-FERRAND
	Caroline CHABAUD	CNAV
	Gilles CHAPPAZ	CNAF
	Virginie CHARLES-BRAY	CNAMTS
	Jean-Marc COLLET	CFTC
	Bernard DELANNOY	CFDT
	Daniel FORAFO	Caf LILLE
	SYLVIE MANSION	UCANSS
	Marie-line MENARD	CFTC
	Bernard MIRC	CGT
	José RAZAFIMANDIMBY	CFDT
	Jean-Pierre SOUREILLAT	Caf MARSEILLE
	Danièle VIAL	ACOSS

Secrétariat de la CPNEFP

Marie-Gabrielle DUBREUIL	UCANSS
Maryvonne FREMICOURT	UCANSS
Bernadette PAQUET	UCANSS

M. MIRC, pour la CGT, fait une déclaration préalable concernant l'importance du libre accès des salariés à la formation et les nouveaux dispositifs de formation SAM et PASS et leurs modalités de mise en œuvre ; il était dores et déjà prévu que ces dispositifs, encore en phase d'élaboration, soient présentés à la Commission lors de la réunion du 8 juillet 2008.

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2008

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2008 est adopté à l'unanimité. La Commission décide, pour l'instant de conserver les deux modes de restitution de ses travaux : le relevé de décisions et le PV in extenso.

2. Point d'étape sur l'étude sur « l'impact de la relation de service sur les métiers et les compétences dans les organismes de Sécurité sociale » menée dans le cadre de la mission d'observation prospective des métiers et des qualifications

Les phases 1 et 2 de l'étude ont été présentées aux membres du Conseil d'Orientation de l'Ucanss.

A partir des différents scénarios élaborés au cours de la phase 2, l'étude se poursuit avec la construction d'un scénario de convergence, présenté à la sous-commission le 11 mars 2008 sur la base duquel seront rédigés le rapport final et les recommandations.

Aucun des quatre scénarios politiques n'est envisageable tel quel ; le scénario de convergence est une combinaison d'au moins trois de ces scénarios : la SS recentrée sur des prestations de base, la SS, outil privilégié des politiques sociales, la SS sur le modèle des services financiers. A ces scénarios politiques correspondent des scénarios « relation de service » et des hypothèses de convergence qui font émerger la possible coexistence d'une relation de service très élaborée vers des publics spécifiques et d'une relation de service standardisée pour le plus large public ; ces hypothèses sont élaborées à partir des éléments d'analyse suivants :

- Politiques « client »
- Evolution des moyens et des structures
- Type de relations de service
- Evolution du profil des gestionnaires
- Politique de recrutement et de mobilité
- Politiques de formation.

Le document est annexé au présent relevé de décisions. A ce stade, il s'agit d'un document de travail et d'une aide à la réflexion.

Un débat s'instaure entre les membres de la Commission, notamment sur

- L'évolution des organisations
- L'évolution des métiers de la « relations clients » et les compétences attendues

- La gestion de l'emploi, du recrutement, de la formation et des parcours professionnels.

La prochaine sous-commission chargée de cette étude se tiendra le 11 juin de 9H30 à 12H30. Le rapport final et les recommandations devraient être présentées à la réunion de la CPNEFP du 8 juillet 2008.

3. Détermination des règles de fixation du taux de prise en charge des dispositifs de formation sur les fonds de la professionnalisation

La commission a validé lors de la réunion du 1^{er} février les priorités de financement pour l'année 2008. Pour compléter ces décisions, la CPNEFP doit se prononcer sur les taux de prise en charge sur les fonds de la professionnalisation. Il est proposé de moduler le taux de prise en charge en fonction du niveau de priorité arrêté par la CPNEFP pour les différents dispositifs :

- Niveau de priorité 1 15€/ heure stagiaire
- Niveau de priorité 2 12€/ heure stagiaire
- Niveau de priorité 3 9.15€/ heure stagiaire.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par la Commission ; la note de présentation est annexée au présent relevé.

4. Réflexion sur la politique de certification

La note présentant des « éléments de réflexion pour une politique de certification » est présentée aux membres de la Commission et est annexée au présent relevé de décisions.

Plusieurs membres de la Commission s'expriment sur différents thèmes

- Pourquoi une politique de certification:
- L'importance de la reconnaissance de la qualification
- L'intérêt des CQP et des diplômes institutionnels
- La mise en œuvre de la VAE
- La formation institutionnelle
- Le rôle des CRFP

Il est décidé d'organiser, lors de la réunion d'octobre, une présentation de politiques de certification menées par d'autres branches professionnelles.

5. Questions diverses

La prochaine réunion aura lieu le 8 juillet à partir de 10H30.